



A Monsieur Hassan ROHANI, Président de la République islamique d'Iran

Paris, le 5 septembre 2019

Monsieur le Président,

Nous sommes préoccupés par les informations en provenance d'Iran, concernant les condamnations à de lourdes peines de prison à l'encontre de travailleurs et représentants syndicaux, de femmes et d'hommes (étudiants, journalistes, enseignants, militants des droits humains, etc.).

Votre pays est signataire des différentes conventions internationales, notamment celles de l'Organisation internationale du travail, sur la liberté d'organisation et de rassemblement, de grève et de manifestation pour les organisations professionnelles.

Mais une fois de plus, nous sommes témoins de la répression des travailleurs et des salariés en raison de leurs justes revendications.

« La liberté de participation aux rassemblements et manifestations » reconnue dans l'article 27 de la Constitution de la République islamique n'est pas non plus respectée.

Nous dénonçons « le délit » préfabriqué, d'avoir participé aux rassemblements du Premier Mai 2019 organisés à Téhéran et ailleurs.

M. Seyed Rassoul TALEB-MOGHADAM, membre du syndicat de la Régie du transport de Téhéran et sa banlieue (Vahed), a été condamné à 2 ans d'emprisonnement, 2 ans de séjour forcé au sud du département de Khorassan-Jonoubi et 74 coups de fouet ; M. Hassan SAÏDI, membre du syndicat Vahed également à 5 ans d'emprisonnement, 2 ans de privation des droits civiques et de téléphone portable pendant 2 ans ; Mme Nasrin DJAVADI, membre du conseil d'administration du Syndicat libre du travail d'Iran, à 7 ans d'emprisonnement ; Mme Atéfeh RANGRIZ, sociologue, à 11 ans et 6 mois d'emprisonnement et 74 coups de fouet ; Mme Marziyeh AMIRI, journaliste, à 10 ans et demie d'emprisonnement et 148 coups de fouet ; M. Mohammad-Taghi FALLAHI, secrétaire général de l'Association des enseignants, à 8 mois d'emprisonnement et 10 coups de fouet ; 16 travailleurs de la sucrerie Haft Tappeh à diverses peines.

La liste s'allonge de jour en jour.

Les organisations syndicales françaises signataires de ce courrier condamnent avec force cette répression insupportable. Elles appellent le régime iranien à respecter les conventions internationales fondamentales, ainsi que celles ratifiées par son gouvernement.

Elles exigent la libération de l'ensemble des syndicalistes, journalistes et activistes emprisonnés et l'arrêt des actes répressifs.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Confédération française démocratique du travail (CFDT) yricordeau@cfdt.fr

Confédération générale du travail (CGT) boris.plazzi@ftm-cgt.fr

Fédération syndicale unitaire (FSU) alexandra.bojanic@snuipp.fr

Union syndicale Solidaires contact@solidaires.org

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) rachel.brishoual@unsa.org

Copie à :

Monsieur Ebrahim Raissi, Chef de la magistrature

Monsieur l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran à Paris